

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2017/.....¹²⁷ /PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DU PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA REPUBLIQUE D'ITALIE ET LA REPUBLIQUE DE GUINEE CONCERNANT LE PROJET DE « SOUTIEN AU SYSTEME SANITAIRE NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE » D'UN MONTANT DE 20.000.000 € ET D'UN DON DE 800.000 € POUR LA REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2017/014/AN du 23 mai 2017, autorisant la ratification ;

Vu le Décret D/2017/.....¹²⁶ /PRG/SGG du 08 JUIN 2017, portant promulgation de la Loi L/2017/014/AN du 23 mai 2017 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est ratifié le Protocole d'Accord entre la République d'Italie et la République de Guinée concernant le projet de « Soutien au Système Sanitaire National de la République de Guinée » d'un montant de 20.000.000 € et d'un Don de 800.000 € pour la réhabilitation des infrastructures sanitaires.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 08 JUIN 2017



Prof. ALPHA CONDE